**COMPTE RENDU**

**CONSEIL ADMINISTRATION DU C.A.T**

**SAMEDI 21 janvier 2023 – 18 h 15**

##### Présents :

##### Mesdames BALLAN Marie-Cécile, JONC Lise, PESQUIER Cindy, Messieurs CONSTANCI Claude, DE POORTERE Denis, DOUX Frédéric, GIORGINI Philippe, HERAUD Sébastien, LAFON Henri, LEFEVRE Lilian, LLESTA Patrick, PESQUIER Stéphane, PRESLE Alain.

Alain PRESLE, Président, ouvre cette réunion improvisée.

##### 1 - ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE :

##### Lise JONC informe l’assemblée que plusieurs membres du comité participeront au festival Corse de tarot du 24 au 30 juin et ne participeraient pas à notre A.G. prévue le 29. Elle propose de l’avancer au 14 juin.

Alain PRESLE demande au club du Barp, organisateur prévu de l’évènement, si cela ne le dérange pas. Claude CONSTANCI répond par la négative mais précise qu’il ne pouvait pas l’organiser le 14 juin. Le club d’Andernos, contacté, serait d’accord pour en prendre l’organisation.

Après un cours débat, il est procédé à un vote pour entériner la décision d’**organiser l’assemblée générale du Comité d’Aquitaine 2023/2024 le 14 juin 2024 à Andernos**.

11 voix pour, 2 abstentions (Alain PRESLE, Henri LAFON)

##### 2 – CALENDRIER 2024/2025 :

Plusieurs membres du comité demandent la parution du calendrier 2024/2025 rapidement pour pouvoir réserver les salles dans leurs communes respectives.

Henri LAFON, secrétaire et chargé du calendrier avec Sébastien HERAUD, précise que l’élaboration est en cours, mais au point mort à cause de dates FFTarot non définitives. Il sera envoyé aux membres du Conseil du CAT et aux présidents de club en l’état. A chacun de tenir compte de possible changement de date.

###### 3 – REUNION DU CAT :

###### La prochaine réunion du conseil du CAT aura lieu le 24 février 2024 à GOURS à 10h30. Le secrétaire enverra les convocations.

###### -oOo-

###### Le Président clos la réunion à 18h45.